



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.4/Sub.2/2000/1/Rev.1  
1er août 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Sous-Commission de la promotion et  
de la protection des droits de l'homme  
Cinquante-deuxième session

ORDRE DU JOUR

On trouvera ci-après l'ordre du jour de la cinquante-deuxième session, tel qu'il a été adopté par la Sous-Commission à sa première séance, le 31 juillet 2000 :

1. Organisation des travaux :
  - a) Élection du bureau;
  - b) Adoption de l'ordre du jour;
  - c) Méthodes de travail de la Sous-Commission.
2. Question de la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris la politique de discrimination raciale et de ségrégation, dans tous les pays, en particulier dans les pays et territoires coloniaux et dépendants : rapport de la Sous-Commission établi en application de la résolution 8 (XXIII) de la Commission des droits de l'homme.
3. Examen global de sujets précis relatifs à l'élimination de la discrimination raciale :
  - a) Situation des travailleurs migrants et des membres de leur famille;
  - b) Xénophobie;
  - c) Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

4. La réalisation des droits économiques, sociaux et culturels :
  - a) L'ordre économique international et la promotion des droits de l'homme;
  - b) La réalisation du droit au développement;
  - c) La question des sociétés transnationales;
  - d) La réalisation du droit à l'éducation, y compris l'éducation dans le domaine des droits de l'homme.
5. La réalisation des droits de la personne humaine en ce qui concerne les femmes :
  - a) Pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des fillettes;
  - b) Le rôle des femmes dans le développement et leur participation égale à ce processus.
6. Formes contemporaines d'esclavage.
7. Droits de l'homme des peuples autochtones :
  - a) Les peuples autochtones et leur relation à la terre.
8. Prévention de la discrimination à l'égard des minorités et protection des minorités.
9. L'administration de la justice et les droits de l'homme :
  - a) Question des droits de l'homme et des états d'exception;
  - b) Application des normes internationales relatives aux droits de l'homme des mineurs détenus;
  - c) Les violations flagrantes et massives des droits de l'homme en tant que crime international;
  - d) La justice pour mineurs;
  - e) Privatisation des prisons;
  - f) Individualisation des poursuites et des peines, et répercussions des violations des droits de l'homme sur les familles.
10. Liberté de circulation :
  - a) Le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays, et le droit de demander asile pour échapper à la persécution;
  - b) Droits de l'homme et déplacements de populations.

11. Situation en ce qui concerne la promotion, la pleine réalisation et la protection des droits des enfants et des jeunes.
12. Examen des faits nouveaux intervenus dans des domaines dont la Sous-Commission s'est déjà occupée ou pourrait s'occuper :
  - a) Examen des faits nouveaux en rapport avec des recommandations et des décisions concernant, notamment :
    - i) La promotion, la protection et le rétablissement des droits de l'homme aux niveaux national, régional et international;
    - ii) L'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction;
    - iii) L'action visant à encourager l'acceptation universelle des instruments relatifs aux droits de l'homme et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme par les États qui ne sont pas parties aux conventions des Nations Unies en matière de droits de l'homme;
  - b) Examen de questions qui n'ont pas fait l'objet d'études mais que la Sous-Commission avait décidé d'examiner :
    - i) Incidences des activités humanitaires sur la jouissance des droits de l'homme;
    - ii) Terrorisme et droits de l'homme;
    - iii) La paix et la sécurité internationales, condition essentielle de la jouissance des droits de l'homme, par-dessus tout du droit à la vie;
  - c) Droits de l'homme et invalidité;
  - d) Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique;
  - e) Autres faits nouveaux :
    - i) Conséquences néfastes du transfert d'armes et du trafic illicite d'armes pour la jouissance des droits de l'homme;
    - ii) Privation arbitraire de la nationalité.
13. Questions finales :
  - a) Examen des travaux futurs de la Sous-Commission;
  - b) Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-troisième session de la Sous-Commission;
  - c) Adoption du rapport sur la cinquante-deuxième session.